

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE « LOIRE SEMENE »
DU 24 FEVRIER 2026

L'an deux-mille-vingt-six,
le 24 février,
le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes « Loire - Semène »
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
au Siège, 1 Place de l'Abbaye à la Séauve sur Semène,
sous la présidence de M. Frédéric GIRODET, Président.

Date de convocation du conseil communautaire : 18 février 2026

Nombre de Conseillers :

En exercice : 31

Présents : 23

Excusés représentés : 5

Excusés non représentés : 1

Absents : 2

Votants : 28

PRESENTS : Mme ADJERIOU, M. ARNAUD, M. BOMPUIS, Mme BONNEFOY, M. BUGNAZET, M. DUFAURE DE CITRES, M. DURIEUX, M. GIRODET, Mme GOMEZ, Mme JOLIVET, M. MARCON, M. MASSARDIER, M. MOLLE, Mme PRADIER, M. RIVET, Mme ROYON, M. SALGADO, Mme SANDRON, Mme TARERAT, Mme TEYSSIER, M. VIAL, Mme VILLEVIEILLE, Mme VINSON,

EXCUSES REPRESENTES :

M. HAURY : Pouvoir donné à M. ARNAUD
Mme GINET : Pouvoir donné à Mme TARERAT
Mme REYNAUD : Pouvoir donné à M. DUFAURE DE CITRES
Mme BENABDESLAM : Pouvoir donné à M. RIVET
M. MARCEAU : Pouvoir donné à M. DURIEUX

EXCUSEE :

Mme JANISSET

ABSENTS :

M. VALEYRE, M. BLANCHARD

Madame Julie TARERAT a été élue secrétaire de séance.

n° 20260224_D_053

Commission :
Culture - Patrimoine

Monsieur le Vice-Président en charge la commission Culture - Patrimoine rappelle au Conseil Communautaire que dans le cadre de l'ouverture au public de l'Usine idéale prévue en mai 2026, il est nécessaire de définir les tarifs d'entrée.

Objet : Usine Idéale :
Tarifs d'entrée

De ce fait, il propose de fixer ces derniers comme suit :

Tarifs individuels :

- Adulte : 6 €
- 6 à 18 ans : 4 €
- Tarifs réduits (résidents CCLS, étudiants, demandeurs d'emploi, personnes à mobilité réduite) : 4 €
- Enfants de moins de 6 ans : gratuit

Tarifs groupes :

- Groupe d'adultes : 4 €/personne (minimum 10 adultes - accompagnateurs gratuits)
- Groupes d'enfants : 3 €/enfant (minimum 10 enfants - accompagnateurs gratuits)

Paiement :

- Espèces, chèque ou carte bancaire.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou sous-Préfecture
le :

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve.

Fait et délibéré, à La Séauve sur Semène, au Siège, 1, place de l'Abbaye, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures,

La Secrétaire de séance

Le Président,

Frédéric GIRODET



AR Prefecture Julie TARERAT

043-244301131-20260224-20260224_D_053-DE
Reçu le 06/03/2026